

BROCANTE

"LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS"

Dimanche 29 Juin 2025
De 8 h à 18 h

RUE DE DUGNY – RUE DE PARIS
Inscription uniquement le matin
Au 20 rue de Gonesse (sous le porche)
À partir du Lundi 12 Mai 2025
de 09h à 12h

Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée

Aucun échange et remboursement ne sera possible.

Les résidents de la Commune qui désirent s'installer devant chez eux sont priés de se faire connaître rapidement.



Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux professionnels.

Pour inscription et tous renseignements, contacter uniquement le 01.39.86.85.46

La Municipalité se réserve le droit d'exclure toute personne désirant vendre des denrées consommables sans autorisation, des fins de séries, des petits appareils électroniques ou tout autre article n'entrant pas dans le cadre d'une brocante.

Par ailleurs, la Municipalité doit être en mesure de fournir aux autorités Préfectorales une liste des revendeurs participant à la manifestation, cela pour éviter la vente d'objets d'origine incontrôlable. En conséquence, une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés aux exposants.

COMMISSION DES FETES DE BONNEUIL EN FRANCE

CONTRAT D'ENGAGEMENT AUCUN REMBOURSEMENT

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARTIE RESERVEE AU SERVICE

« LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS »

Date d'arrivée.....

DIMANCHE 29 JUIN 2025

Tel : 01.39.86.85.46

Particulier



Association

Commerçant patenté
+N°RC:
Activité :
Produits vendus :
(Alimentation exclue)



M.:.....

Adresse Complète:.....

N° Téléphone + Mail.....

Sollicite la mise à disposition d'un emplacement de :

RESERVE AUX ADMINISTRES DE LA COMMUNE

2 Mètres 4 mètres **GRATUIT** (maximum pour les administrés de Bonneuil et par famille)

Souhaiterait être placé de préférence : N°..... Rue de **DUGNY** ou rue de **PARIS**

(Le service vous accordera cet emplacement dans la limite des places disponibles)

Particuliers extérieurs à la Commune :

2 Mètres x 9 € = 18 euros 4 Mètres x 9 € = 36 euros 6 Mètres x 9 € = 54 euros

Commerçants extérieurs à la Commune :

2 Mètres x 30 € = 60 euros 4 Mètres x 30 € = 120 euros 6 Mètres x 30 € = 180 euros

REGLEMENT EN ESPECE OU EN CHEQUE A L'ORDRE DE « REGIE UNIQUE »

DECLARE SUR L'HONNEUR

N'être pas assujetti à la taxe professionnelle et être vendeur occasionnel d'objets personnels dont je suis en mesure de fournir la liste à toute autorité requérante et dont je certifie la provenance non frauduleuse.

Ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales en applications des articles 1° et 632 du code du commerce.

Avoir pris connaissance des dispositions du règlement général de cette manifestation.

DOCUMENT A FOURNIR A L'INSCRIPTION

Une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont obligatoires pour les exposants.

Bonneilleux (particulier ou commerçant) : **inscription gratuite.**

Date :

Signature :

Important : Aucune entrée ne se fera sans la présentation de l'autorisation. Aucune sortie de véhicule possible avant la fin de la brocante :

Nota : La présente demande ne vaut pas autorisation. Les places seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes. Les personnes désirant être placées côte à côte sont priées de retourner leurs bulletins d'inscriptions ensembles. Vous recevrez votre autorisation sur laquelle figurera votre N° d'emplacement.

CHAQUE PARTICIPANT DOIT ETRE IMPERATIVEMENT PRESENT SUR SON STAND AVANT 07 H 30.